

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Patrick Saudan, Gabriel Barrillier, Frédéric Hohl, Nathalie Fontanet, Simone de Montmollin, Jean Romain, Alexis Barbey, Murat Julian Alder, Pierre Ronget, Bénédicte Montant, Michel Ducret

Date de dépôt : 13 octobre 2015

Proposition de motion

pour des mesures permettant d'améliorer la propreté publique à Genève mise à mal par l'incivilité croissante

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la propreté de notre espace public en perpétuelle diminution au fil des années ;
- l'augmentation importante du nombre de déchets jetés par terre par nos concitoyens et visiteurs en particulier lors des manifestations populaires ;
- la perception de la population que l'on urine de plus en plus fréquemment sur la voie publique ;
- la méconnaissance par la population des règlements en vigueur indiquant que le jet de détritrus, mégots, le taggage d'édifices publics et privés, le fait d'uriner sur la voie publique sont amendables ;
- la perception de la population quant à l'inefficacité relative des mesures du plan propreté canton-communes de 2005,

invite le Conseil d'Etat

- à relancer un plan propreté canton-communes en réactualisant les analyses de celui de 2005 ;

- à étudier la mise en place d'une signalétique ciblée sur le côté délictueux de jets de détritrus, mégots dans l'espace public ou le taggage d'édifices publics et privés et sur le montant des amendes ;
- à intensifier le rôle des agents de sécurité municipaux dans leurs rôles éducatif et répressif pour diminuer l'incivilité qui initie ces comportements ;
- à étudier l'offre actuelle des lieux d'aisances entretenus et la développer le cas échéant.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La dégradation de l'espace public à Genève par le dépôt de déchets en tout genre va en augmentant ces dernières années et a pour corollaire le nombre de lettres dans le courrier des lecteurs des quotidiens genevois se plaignant de cette situation. Cette problématique avait déjà été mise en exergue au début des années 2000 et avait conduit au plan propreté canton-communes de 2005. Un bilan de ce plan avait été publié le 28 avril 2009 et indiquait que « l'Etat de Genève avait atteint ses objectifs, de par son rôle de facilitateur et de réunificateur des conditions cadres, en apportant notamment les modifications réglementaires appropriées » (réponse du CE du 19 octobre 2012 à la pétition 1412 déposée en 2009 par les commerçants de détail avec 5699 signatures et qui abordait la dégradation de la propreté à Genève et l'insécurité dans les rues genevoises).

Pour qui se promène actuellement dans nos rues, force est de constater que la situation a plutôt empiré. D'excellentes mesures avaient été proposées dans le plan de 2005 mais leur implémentation est fort diverse entre la ville de Genève et les principales communes suburbaines. A l'instar d'autres villes qui ont empoigné le problème vigoureusement (voir exemples cités dans le plan de 2005), nous estimons que Genève peut mieux utiliser son arsenal législatif en matière d'amendes pour autant qu'une signalétique appropriée avertit la population du montant des amendes en matière de jets sur la voie publique de détritrus, mégots de cigarette, etc. (voir ce qui se fait dans des villes comme New York ou Singapour). Une augmentation de la répression dans le domaine si l'on veut être dissuasif passe donc également par une signalétique plus nombreuse sur Genève et par des efforts de sensibilisation de la population et des touristes. L'implication plus active des agents de sécurité municipaux dans ce domaine doit donc être encouragée.

Y-a-t-il également assez de toilettes publiques à Genève ?

Cette question n'est pas anodine et mérite également une réflexion. Un article récent (TdG du 23.09.2015) a mis en exergue le travail de rénovation des toilettes publiques en ville de Genève. Qu'en est-il dans les autres communes du canton et est-ce que la densité de lieux d'aisance a suivi l'augmentation de la population dans l'espace urbain genevois ?

Hormis que Genève est une ville à statut international, avec un potentiel touristique évident, et que son image de marque est mise à mal par

l'augmentation de la saleté dans ses rues, beaucoup de nos concitoyens souffrent de la dégradation de la propreté de l'espace public dans notre canton et c'est leur qualité de vie qui s'en ressent. C'est notre devoir d'élus de s'atteler à faire en sorte que Genève redevienne une ville plus propre.